

Comité d'experts spécialisé « Évaluation des risques chimiques liés aux articles et produits de consommation » (CES CONSO) 2021-2024

**Procès-verbal de la réunion
du 18 et 19 janvier 2024**

Considérant le décret n° 2012-745 du 9 mai 2012 relatif à la déclaration publique d'intérêts et à la transparence en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, ce procès-verbal retranscrit de manière synthétique les débats d'un collectif d'experts qui conduisent à l'adoption de conclusions. Ces conclusions fondent un avis de l'Anses sur une question de santé publique et de sécurité sanitaire, préalablement à une décision administrative.

Les avis de l'Anses sont publiés sur son site internet (www.anses.fr).

Étaient présents le 19 janvier 2024 - Matin :

- Membres du comité d'experts spécialisé :

Monsieur Damien BOURGEOIS (président de séance)

Monsieur Alain AYMARD, Monsieur Luc BELZUNCES, Monsieur Nicolas BERTRAND, Madame Isabelle DEPORTES, Monsieur Jérôme HUSSON, Monsieur Guillaume KARR, Madame Alexandra LEITERER, Madame Catherine PECQUET, Madame Sophie ROBERT, Monsieur Patrick ROUSSEAU, Monsieur Jean-Marc SAPORI, Monsieur Christophe YRIEIX

Étaient absents ou excusés :

Madame Isabelle BILLAULT, Monsieur Jean-Pierre LEPOITTEVIN, Madame Mélanie NICOLAS

- Coordination scientifique de l'Anses

Présidence

Monsieur Damien BOURGEOIS assure la présidence de la séance.

1. ORDRE DU JOUR

L'expertise ayant fait l'objet d'une finalisation et d'une adoption des conclusions est la suivante :
Avis révisé relatif à la mise à jour des référentiels d'évaluation pour les housses et cuvettes funéraires, pour les cercueils hermétiques et les dispositifs épurateurs de gaz (saisine n°2020-SA-0180).

2. GESTION DES RISQUES DE CONFLIT D'INTERETS

Le résultat de l'analyse des liens d'intérêts déclarés dans les DPI¹ et de l'ensemble des points à l'ordre du jour n'a pas mis en évidence de risque de conflit d'intérêts. En complément de cette analyse, le président demande aux membres du CES s'ils ont des liens, d'intérêts, voire des conflits d'intérêts, qui n'auraient pas été déclarés ou détectés. Les experts n'ont rien à ajouter concernant les points à l'ordre du jour de cette réunion.

3. SYNTHÈSE DES DÉBATS, DÉTAIL ET EXPLICATION DES VOTES, Y COMPRIS LES POSITIONS DIVERGENTES

3.1. Avis révisé relatif à la mise à jour des référentiels d'évaluation pour les housses et cuvettes funéraires, pour les cercueils hermétiques et les dispositifs épurateurs de gaz (saisine n°2020-SA-0180)

Le président vérifie que le quorum est atteint avec 13 experts présents, ne présentant pas de risque de conflit d'intérêts, sur 16.

L'Anses a été saisie en décembre 2020 par la Direction générale de la santé pour la mise à jour de deux référentiels publiés par l'Anses : en juillet 2010 portant sur les housses et cuvettes funéraires et en novembre 2011 portant sur les cercueils hermétiques et les dispositifs épurateurs de gaz. En réponse à cette saisine, un avis a été publié le 3 mai 2022.

Depuis cette date, des informations ont été transmises à l'Anses nécessitant de réviser l'avis.

Les discussions ont principalement porté sur les points suivants :

- Housses et cuvettes funéraires
 - o Seuils applicables aux essais de composition : proposition d'élargir la liste des hydrocarbures aromatiques polycycliques avec renvoi vers la réglementation européenne en vigueur,
 - o Paramètres de tests de biodégradabilité : suppression de la phrase sur les capteurs de pression en oxygène,
- Dispositifs épurateurs de gaz
 - o Paramètres de tests de débit : précisions sur le calcul du volume du cercueil, correction de la valeur de débit (6 ‰ au lieu de 6 % ; 2,4 dm³.s⁻¹ au lieu de 24), reformulations pour respecter l'avis du Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

Le président propose une étape formelle de validation avec délibération et vote. Il rappelle que chaque expert donne son avis et peut exprimer une position divergente.

Tous les experts présents au moment de la délibération adoptent à l'unanimité les révisions apportées à l'avis relatif à la mise à jour des référentiels d'évaluation pour les housses et cuvettes funéraires, pour les cercueils hermétiques et les dispositifs épurateurs de gaz.

4. ADOPTION DU PROJET DE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 MARS 2024

Le procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2024 a été validé par le CES CONSO le 7 mars 2024

M. Damien BOURGEOIS
Président du CES CONSO 2021-2024

¹ DPI : Déclaration Publique d'Intérêts